
PROCÈS-VERBAL

COMMISSION CHPL

DU 04 JUILLET 2023.

Présent(es) :

GERARD Claudy
GERARD Jean-Luc
FARINELLA Lucien
LONEUX Martine
HEYLIGEN Raymond

Président de province
Président sportif
Administrateur
Administratrice
Administrateur
Secrétaire

Excusé(es) :

BEBERMANS Louis
HANSEN Michaël
MUTSERS Luc

Administrateur
Président administratif
Trésorier

Absent(es) :

ORDRE DU JOUR

- 1. RENCONTRE AVEC M. ROVNY DE LA PROVINCE**
- 2. OUVERTURE DE SÉANCE**
- 3. MISE À JOUR RÈGLEMENT CHPL**
- 4. MISE À JOUR CODIFICATIONS DES SANCTIONS**
- 5. PRÉSENTATION DES DIVISIONS CHPL 23-24**

Organisation d'un concours lors des fêtes de wallonie à Liège :

En préambule à la réunion, le président et Lucien ont rencontré M. Rovny, employé à la Province, à sa demande, afin de collaborer pour mettre sur pied un tournoi lors des fêtes de Wallonie à Liège, les 16 ou 17 septembre prochain. La Province « pétanque » prend à sa charge la partie logistique. Lucien et Martine seront présents lors de cette journée. Ce concours verra 4 journées éliminatoires dans 4 clubs différents avec à chaque fois 2 qualifiés pour la phase finale. Des infos supplémentaires sont à venir...

2. OUVERTURE DE SÉANCE.

Le président ouvre la séance à 19h00.

3,4 et 5. Mise à jour du règlement CHPL et codifications des sanctions. Présentation des divisions CHPL

Une mise à jour a été effectuée suite aux remarques de F. Mignon, de M. Hansen et C. Gerard.

Le président enverra le nouveau règlement à Fabrice pour publication sur site.

Il en va de même pour la codification des sanctions.

Pour la présentation des divisions, différentes formules sont proposées par le président, après tour de table, la meilleure est ressortie aussi bien le mercredi que le vendredi. Ces fichiers seront annexés à ce PV et transmis à Fabrice pour publication. Toutefois, à la demande de la commission, la publication des divisions se fera en même temps que la publication du calendrier afin d'éviter au maximum les discussions inutiles sur les réseaux sociaux.

6.Divers

- **Chalon :**

D'après Martine, l'équipe « Hommes » fait la route d'elle-même, nous octroyons 250€ pour les frais de route. Pour les Dames, vu que nous sanctionnons l'équipe victorieuse, sauf Mme. VDB, toujours d'après Martine, celle-ci n'y va pas. L'invitation va donc à la 2^{ème} équipe. Martine doit revenir vers nous cette semaine après avoir pris contact avec cette seconde équipe. Le président se chargera de donner définitivement les noms et les besoins aux responsables de Chalon.

- **B12 :**

Le président a reçu un appel de M. Grignard qui sollicite une entrevue avec lui après le 15 juillet, il donnera une suite favorable à une rencontre.

- **Feuille de match DigiWB :**

Le président va demander à F. Mignon s'il est envisageable que R. Heyligen soit en destinataire des feuilles du NAT et FED afin de vérifier les noms des joueurs...

- **Punis :**

Lucien demande s'il est possible que les clubs s'unissent afin d'interdire la participation aux concours de joueurs suspendu par la FBFP. Le président répond que cela relève de la FBFP, et qu'il serait préférable que Lucien, via son club, interpelle celle-ci.

- **PROCHAINE RÉUNION C.E.P.**

XX/XX/2023 à 19h30

**Maison des sports
Rue des prémontrés 12 à Liège**